

Formulaire 7A

Avis d'intention de rendre un certificat

AVIS D'INTENTION DE RENDRE UN CERTIFICAT D'AUTORISATION

(Dénomination sociale de la société professionnelle qui demande la permission de rendre un certificat d'autorisation, en majuscules)

Conformément à l'article 10 du Règlement administratif n° 7 adopté en vertu de la disposition 28.1 du paragraphe 62 (0.1) de la Loi sur le Barreau, la société susnommée donne avis de son intention de rendre son certificat d'autorisation.

La société susnommée (se livre à l'exercice du droit *ou* fournit des services juridiques *ou* se livre à la pratique du droit et fournit des services juridiques) à *(indiquer où la société susnommée se livre à l'exercice du droit ou fournit des services juridiques ou se livre à la pratique du droit et fournit des services juridiques)* (ou ne se livre pas à l'exercice du droit *ou* ne fournit pas de services juridiques *ou* ne se livre pas à l'exercice du droit et ne fournit pas de services juridiques depuis le *(date)*) (ou ne s'est jamais livrée à l'exercice du droit *ou* n'a jamais fourni de services juridiques *ou* ne s'est jamais livrée à l'exercice du droit et n'a jamais fourni de services juridiques en Ontario).

Fait à *(endroit)*

(Date)

(Nom de la société professionnelle)

(Signatures de tous les administrateurs et administratrices)